

RÉPONSES

*Les premières familles canadiennes.* (IV. X, 526.)—Il est absurde de prétendre que les compagnons de Cartier ou leurs descendants ont formé les premières familles canadiennes. Les Malouins n'ont laissé aucune trace de leurs visites au Canada, sauf que nous connaissons un peu leurs allées et venues durant le demi-siècle qui suivit la mort de Jacques Cartier, de 1555 à 1590. Un peu de traite de pelleteries avec les sauvages, deux ou trois navires se chargeant de poisson chaque année, voilà tout. Jamais, de 1534 à 1608, il n'y a eu d'établissement stable dans nos parages. Les documents ne permettent pas de supposer à cette époque un commencement de colonisation, fût-ce même le plus défectueux.

Les lettres, narrations et rapports de Champlain, de 1608 à 1629, démontrent clairement : 1° que le Canada ne renfermait aucun habitant de race blanche avant 1608 ; 2° que nulle colonisation n'avait pris racine ni laissé de représentant direct, ni de métis sur les bords du Saint-Laurent ; 3° tous les hommes venus ici, de 1608 à 1632, n'y travaillaient que temporairement au compte des compagnies de traite ; 4° à la prise de Québec par Kertk (1629) le pays ne renfermait que trois familles (Hébert, Martin, Couillard) et un petit nombre d'individus employés au commerce des fourrures, sur lequel une dizaine se marièrent après 1632 lorsqu'il arriva des jeunes filles de France avec leurs familles.

Ceux dont nous ne pouvons suivre la trace après 1629 étaient repassés en France ou bien se sont mêlés aux sauvages ce qui n'est mentionné pas personne, quoique nous ayons de nombreux écrits datant de cette époque même. Ils devaient être douze ou quinze hommes tout au plus, et s'ils ont produit des métissages cela ne nous regarde pas puisque ces hommes sont allés se perdre dans la forêt et n'ont pu, en aucune